

NOTES SUR QUELQUES PLANTES RARES OU NOUVELLES DE LA RÉGENCE DE TUNIS,
par MM. E. COSSON et L. KRALIK.

(Deuxième partie.)

RETAMA RÆTAM Webb *Phyt. Can.* II, 56, et in *Ann. sc. nat.* sér. 2, XX, 279. — *Genista Rætam* Forsk. *Fl. Æg.-Arab.* descr. 214. — *Spartium monospermum* Delile *Æg. illustr.* n. 657, excl. syn. L. — *Spartium Rætam* Spach in *Ann. sc. nat.* sér. 2, XIX, 288. — *Retama Duricæi* var. *phæocalyx* Webb ap. Balansa pl. Alger. exsicc. n. 914.

In arenis deserti Tunetani fructu ovato-subgloboso vel ovato obvia, inter *Sfax* et *Gabes* ad turrem *Nadour*, et ad occidentem urbis *Gabes* ad basim montis *Djebel Aziza*, et in alluviis amnis *Oued Gabes* (Kralik pl. Tun. exsicc. n. 401 sub nomine R. *Duricæi*); fructu ovato-oblongo vel oblongo ad basim montis *Djebel Aziza* (Kralik pl. Tun. exsicc. n. 400 sub nomine R. *Rætam*). — In Sahara Algeriensi tota et in provinciæ Oranensis et Algeriensi planitierum excelsarum parte australiore cum fructu ovato vel ovato-subgloboso late diffusa, cum fructu ovato-oblongo rarior: in ditione *Biskra!* (Jamin pl. Alger. exsicc. n. 250 sub nomine *Retama Rætam?*; Balansa pl. Alger. exsicc. n. 914 sub nomine *Retama Duricæi* var. *phæocalyx*); in provincia Oranensi australiore! (Kralik ap. Bourgeau pl. Alger. exsicc. n. 216 et 216 bis). — In desertis Ægypti superioris (Olivier, Bové, Aucher-Éloy) et Arabiæ petrææ (Bové, Aucher-Éloy, Schimper, Boissier). In Syria ad promontorium montis *Carmel* (Labillardière) et ad Cæsaream (Michon).

L'étude que nous avons été à même de faire, à un grand nombre de localités du sud de l'Algérie, de la plante que nous avons distribuée sous le nom de *Retama Duricæi* var. *phæocalyx*, nous a démontré que le légume d'une grosseur variable, le plus souvent ovoïde ou ovoïde-subglobuleux, passe par de nombreuses transitions à la forme oblongue ou oblongue-ovoïde donnée comme caractéristique du *Retama Rætam* par les auteurs modernes, et que par conséquent on ne peut considérer cette forme du légume comme un caractère spécifique. Nous avons pu également constater que les graines, d'abord vertes ou vertes-brunâtres, deviennent d'un jaune citrin à la maturité, et que ces variations de coloration ne sont dues qu'à l'âge et ne sont pas non plus des caractères d'espèce. — Nous croyons devoir rapporter la plante d'Algérie et de la régence de Tunis au *Retama Rætam*, qui par la grandeur, la forme de la fleur et la proportion de ses parties, lui est complètement identique, et serait du reste, d'après Forskal, caractérisé par un légume ovale. — Le *Retama Duricæi* du littoral algérien (Balansa pl. Alger. exsicc. n. 913) nous paraît différer surtout du *Retama Rætam* par le calice moins coloré, les fleurs ordinairement plus grandes, par les ailes dépassant assez longuement la carène, et non pas environ de sa longueur, et par la carène presque aiguë et non pas obtuse.